



**MAIRIE DE MERCEY-LE-GRAND
BULLETIN MUNICIPAL n° 353**



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 14 NOVEMBRE 2025

Présents : Mmes Christel ANTOINE, Michèle FICHET, Danièle HENRY, Audeline MOMY, Nadia NICOLAS ; Mrs Didier AUBRY, Christophe BONNEFOY, Denis BONNEFOY, Florian BONNET, Fabien CADOUX, Michaël LAMBLA, Sébastien LABOURO, Serge SEGUIN.

Absentes excusées : Denise MARSOT et Laure PALLAUD donnent respectivement procuration à Didier AUBRY et Audeline MOMY

MOT DU MAIRE : Au revoir les Amis

Dans quelques mois, en mars 2026, je vais quitter ma fonction de Maire, mission pour laquelle je me suis beaucoup investi depuis mars 2001. C'est une décision difficile à prendre qui m'a demandé beaucoup de réflexion.

Mais à un moment, il faut savoir passer la main, transmettre pour que cette transmission soit bénéfique pour la commune.

Pour moi, c'est une rupture, un tournant majeur dans mon engagement. Il faut savoir s'arrêter et envisager une autre vie, un autre destin.

Penser à celui ou celle qui reprendra, qui assurera cette fonction que j'ai tant aimée, cette fonction pour laquelle je me suis tant donné et qui m'a tant donné, de satisfactions mais aussi d'interrogations. Cette fonction de Maire m'a fait découvrir des pensées différentes, des actions auxquelles je n'avais pas pensé. J'ai vu l'âme humaine différemment, j'ai eu des nuits écourtées, des réveils parfois angoissés. Heureusement, j'ai aussi connu de nombreux sourires, des gens heureux, des projets séduisants. J'ai eu la chance de travailler aux côtés d'équipes communales avec lesquelles nous avons réalisé de multiples projets qui ont abouti, tout en maîtrisant les coûts.

Être Maire, c'est savoir écouter, convaincre, avancer avec les autres, mélanger les idées, prendre collectivement les bonnes décisions. C'est à la fois galvanisant, stressant et stimulant. Joie de réussir un projet malgré sa difficulté, malgré les obstacles rencontrés. Le rôle d'un capitaine, ce n'est pas d'être le meilleur, c'est organiser, orienter et impulser. C'est une mission extraordinaire.

Une autre étape s'offre à la commune qui va bénéficier d'un nouvel élan, d'une nouvelle dynamique.

Je souhaite une belle réussite à la nouvelle équipe municipale qui sera élue en mars 2026, et à la nouvelle personne qui assurera le rôle de Maire.

Didier AUBRY





DELIBERATIONS

DEVENIR DU CAFE RESTAURANT

Messieurs Jean-Luc BEYSECKER et Olivier MALEWICZ, respectivement comptable et gérant du Café-restaurant.

Le projet du café-restaurant s'est concrétisé grâce au soutien et à l'aide de l'Association 1000 cafés-1000 villages, qui aujourd'hui impose de nouvelles conditions au Gérant, Monsieur MALEWICZ. Le gérant souhaite créer, en accord avec 1000 cafés-1000 villages, une société à son nom pour ne plus dépendre de l'Association et continuer à exercer sur la commune.

Pour cela, étant donné que le bâtiment est communal, il est proposé que la commune rachète les équipements installés par l'Association. Ces équipements représentent une valeur de 15 000 € au départ, auxquels il faut y déduire l'amortissement. Un inventaire chiffré sera transmis.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le rachat des équipements.

CONVENTION AVEC LE CAUE POUR LE 5 BIS RUE DE L'EGLISE

Il est proposé de signer une Convention avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, le CAUE qui est un organisme du Conseil Départemental afin de nous apporter des conseils, une autre vision et une aide pour les financements possibles concernant notre projet de création de nouveaux logements et aménagement des abords du bâtiment situé au 5 bis Rue de l'Eglise.

Le CAUE réalise les études d'opportunité du projet, dans son ensemble (création de logements, réhabilitation énergétique du bâtiment, création d'espaces privatifs, gestion du vis-à-vis avec la salle polyvalente, optimisation de la circulation collective). C'est un outil d'aide à la décision.

Le cout estimatif de ce travail d'étude est de 3 670 € pour une durée d'étude pouvant aller jusqu'à un an.

Exposé entendu, le Conseil municipal vote à la majorité, *quatorze pour, une abstention*. Le Conseil donne pouvoir au Maire pour signer la convention présentée.

ASSISTANCE POUR MAITRISE D'OUVRAGE POUR LE 5 BIS RUE DE L'EGLISE

Suite à la rencontre du 13 Novembre 2025 entre Vincent PAILLOT du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), Cécile MONTEL du SYDED (Syndicat Départemental d'Electricité du Doubs), Laurence MOLIERE du Département du Doubs, Didier AUBRY et Christel ANTOINE élus de la commune ; il est proposé un accompagnement de maitre d'œuvre technique par les services du Département du Doubs via l'AMO TECH **pour le projet du bâtiment situé 5bis rue de l'Eglise.**

L'assistance Maitrise d'œuvre technique du Département s'occupe du chiffrage global du projet en étudiant les différentes possibilités. Cette AMO est subventionnée à 50% par le Département, sur un plafond d'étude de 5 000 € (soit 2500 € de subvention maximum). Grâce au chiffrage du projet, un tableau de financement pourra être réalisé (subventions DETR, Département, SYDED et Région).

Après délibération, le conseil municipal à la majorité (*six pour, huit abstentions, un contre,*) accepte l'assistance de maitrise d'œuvre technique du Département.

DEVIS POUR TROTTOIRS ET VOIRIE PARTAGEE

Les devis demandés n'ont pas tous été reçus. La commission voirie se réunira pour étudier les devis. Le point est reporté.

ELAGAGE DES BOIS EN BORDURE DES PARCELLES AGRICOLES

Christophe BONNEFOY ne participe au vote

L'entretien du bois communal en bordure des parcelles agricoles est actuellement pris en charge par les exploitants agricoles, ce qui représente un élagage de 3km à 2€/m, soit 6000€ tous les deux ans

Le responsable des bois, Denis BONNEFOY, propose que la commune participe à la prise en charge de l'élagage à 50%. Un listing des parcelles impliquées sera réalisé avec la longueur des bois et le nom de l'exploitant. Une demande sera réalisée pour obtenir un accord de l'exploitant.

Après échange, le conseil municipal délibère à la majorité (*une abstention et treize pour*), pour une prise en charge à 100% de l'élagage par la commune.

RAPPORT 2024 EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Monsieur Christophe BONNEFOY, responsable de l'assainissement, présente les rapports 2024 du SIEVO (Syndicat Intercommunal des Eaux du Val de l'Ognon) sur la qualité de services et le prix de l'eau potable, et de l'assainissement pour l'exercice 2024.

Ceux-ci sont consultables sur le site internet du SIEVO : www.sievo.fr ou en Mairie. Ils ne font preuves d'aucune remarque, et sont **approuvés à l'unanimité** par l'ensemble du Conseil Municipal.

INFOS DIVERSES



BOIS POUR LES AFFOUAGISTES

10 portions de 15 à 20 stères, en direction sentier botanique, sont proposées à la vente. Il s'agit d'un éclaircissement des bois. Le coût est de 2,5 € le stère. Inscription en Mairie. Tirage au sort le samedi **6 décembre à 10h en mairie.**

SECURITE ROUTIERE RAPPEL : JEUDI 27 NOVEMBRE de 10h à 12h, salle polyvalente

Il reste encore quelques places, alors n'hésitez plus, inscrivez-vous via le mail suivant besancon@prevention-maif.fr



MESSE ANTICIPEE DU 1^{er} DIMANCHE DE L'AVEAT : samedi 29 novembre 2025 à 18h, église St-Martin à Mercey-le-Grand

CELEBRATION DE NOËL : mercredi 24 décembre à 17h45, église St-Martin La crèche sera animée par les enfants du catéchisme, dirigée par Stéphanie CADOUX. Ils seront accompagnés par des musiciens et leurs parents. L'église sera chauffée, alors n'hésitez pas à venir partager ce moment de paix. Une

collecte de dons non périssables sera effectuée au profit de la maison de l'entraide de Saint-Vit.



A VOS AGENDAS

Samedi 6 décembre 2025, 15h30 : Spectacle de Noël à la salle polyvalente. Offert par Les Enfants d'Abord, inscription obligatoire au 06 63 07 94 97

Vendredi 9 janvier 2026, 19h : Vœux du Maire et du conseil municipal, salle polyvalente

Vendredi 16 janvier 2026, 20h : Réunion publique sur le nouveau mode de scrutin

90 ANS

C'était déjà le 7 juin 2025

Une délégation de la commune s'est rendue au domicile de Monsieur Paul Fournier pour lui souhaiter un très joyeux anniversaire.

Paul est né le 7 juin 1935 dans une famille d'agriculteurs, au 5 rue d'Ougney, au cœur d'une vie simple et rythmée par les saisons. Troisième enfant d'une fratrie de quatre, il grandit entouré de ses trois sœurs. Son enfance est marquée par un drame : il perd son papa à l'âge de six ans. Très tôt, il apprend la valeur du travail et de la solidarité familiale. À quinze ans, il est déjà à la ferme, les mains dans la terre, contribuant à faire vivre l'exploitation.



Paul a connu la guerre. Il se souvient qu'à six ans, il surveillait les vaches dans la vaine pâture pour éviter qu'elles ne mangent les betteraves. Les soldats allemands, parfois, lui donnaient du chocolat. En 1944, avec son ami Maurice, il vit un moment gravé à jamais : une attaque aérienne sur un convoi, près de Mercey, direction Romain. Les deux garçons se retrouvent plaqués au sol, le cœur battant, dans un champ.

Malgré ces épreuves, la vie lui offre de belles rencontres. Lors d'une noce chez une cousine, il croise Anne-Marie. Ce jour-là, leurs destins se lient. Ils se marient en 1965 et fondent une famille soudée : quatre enfants, deux garçons et deux filles. Emmanuel, l'un de ses fils reprendra la ferme, perpétuant la tradition familiale. Aujourd'hui, Paul est fier de ses huit petits-enfants.

Paul n'a jamais cessé d'aimer la vie active. Même aujourd'hui, il marche, fait du vélo d'appartement, jardine, prépare des repas. Il aime être dehors, respirer l'air libre. Ses souvenirs sont aussi empreints de douceur : il se rappelle son grand-père, qui chantait « L'hirondelle du Faubourg » et fabriquait des paniers et des balais. Paul aimait aller sous le pommier et écouter la chanson et rêver.

De la guerre à la ferme, des joies familiales aux plaisirs simples, Paul incarne la force tranquille, le courage et l'amour des siens. Une vie riche, faite de travail, de résilience et de moments précieux.



**Rendez-vous en Mairie :
1 rue de l'Eglise
25410 MERCEY LE GRAND**



Permanences de Mairie :

Lundi 8h -12h30 ; Mardi 8 h - 18 h ; Vendredi 8h - 12h.
03.81.58.24.52 ♦ mairie.mercey@orange.fr ♦ www.merceylegrand.fr